

Mai 2019

EDITO

C'est quelquefois le mot de trop pour ne pas faire redondance avec l'actualité, je ne vais pas parler de ruralité ni de biodiversité, mais tout simplement vous souhaiter un très bel été. Certains d'entre vous partiront au Portugal ou au Monténégro. Pour notre dernière sortie avant l'été, je vous donne rendez-vous le 13 juin à Villegouin, au resto. À travers ce bulletin vous retrouverez toutes nos activités et puis pendant l'été Suzanne et Guy si besoin est, seront à la permanence pour vous aider. Très bon été à toutes et à tous.

Jean-Paul NOC

ACTIVITÉS :

Scrabble le dernier vendredi du mois à 14 h 00 à la maison des associations.

Les marches du mardi :

Dates et heures des rendez-vous :

Du mardi 9 avril au mardi 28 mai : départ du carrefour des Druides à 14 h 30.

Les sorties champêtres à venir

Le 13 juin : Villegouin. Rendez-vous devant le « Valoria » :

- 8 h 30 pour les 14 km
- 9 h 30 pour les 8 km
- 10 h 00 pour les 6 km

Menu : 18,00 €.

Le 26 septembre : Pommiers. Rendez-vous sur la place du village. Mêmes horaires pour les mêmes parcours.

Menu : 17,00 €.

La sortie vélo

RDV le 12 sept. à 9h00 pour les cyclistes et à 12h00 pour les gourmands devant la mairie de Chassignolles. Dominique nous prépare une belle balade et a déjà réservé les fourchettes au restaurant « la Grange ». Cette journée est ouverte à tous. Repas 17,00€ à régler sur place. *Coupon joint.*

Après-midi thématique :

Le 10 octobre à 14 h 00, l'APCLD nous fera une présentation sur le thème du sommeil. *Coupon réponse joint.*

Repas d'automne :

Notre traditionnel repas d'automne se déroulera le samedi 23 novembre à « l'Escapade » du Pêchereau. Vous pouvez d'ores et déjà le noter sur votre agenda. Le montant de la participation vous sera communiqué ultérieurement.

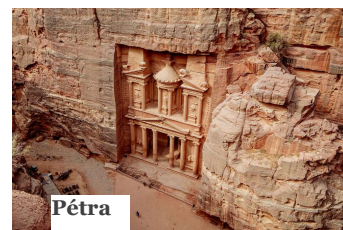
Projets de sortie :

Du 14 au 16 octobre : 3 jours à Bordeaux, Arcachon et St Emilion à déguster des grands crus, naviguer sur la Garonne et autour de l'île aux Oiseaux, près des cabanes tchanquées. Un beau programme en perspective pour 445,00€ par personne. (acompte de 145,00€ par personne avant le 12 juillet). *Programme complet en ligne ou sur demande à Suzanne.*



Les projets de voyages :

Les événements tragiques qui viennent de se dérouler en Egypte nous conduisent à renoncer à notre projet de croisière sur le Nil. Nous avons choisi une autre destination toute aussi prestigieuse : **la Jordanie**. Les transports Joubert nous proposent ce circuit au départ de Châteauroux du 10 au 19 octobre 2020. Sur une base de 20 à 24 participants, le coût du circuit s'élève à 1525,00€. (*un acompte de 500,00€ à verser pour le 13 septembre – coupon joint*).



Un autre projet est à l'étude à l'horizon 2021 sur une destination plus lointaine : **l'Afrique du Sud ou le Canada**. Aucune décision n'est encore prise mais nous vous proposons de vous exprimer en répondant au sondage joint avant le 30 juin.

Séniors en vacances 2019 : utiliser le coupon joint.

Le solde du règlement pour le séjour de Bitche est à régler pour le **28 juin au plus tard**. Ce règlement peut se faire soit par chèque bancaire à l'ordre de **l'ANR 36 voyages** soit par chèques vacances. Pour les participants qui bénéficient de l'aide ANCV le montant restant est de 290,00 € et pour tous les autres le montant est de 450,00 € par personne.

L'organisme d'Entraide (ODE) du personnel des PTT de l'Indre :

Un petit rappel à l'intention des personnels retraités de la Poste et de France-Télécom Orange : Pour profiter des avantages proposés, (sorties, parcs, cinéma, cabaret...) vous pouvez vous adresser directement à :

Francine LOTHE-TRONYO 3 allée de la croix Pérolat – Les loges de Dressais 36120 ARDENTES
Tél. : 0683748455. Mail : odeppt36@orange.fr

Vous pouvez également consulter le site : odeppt36.monsite-orange.fr.

Sondage « CAMPAGNE DOUBLE » :



Comme vous le savez, des dispositions sont déjà intervenues pour traduire dans leurs pensions l'exposition « au feu » à laquelle certains de nos collègues ont dû faire face. Ces dispositions restent cependant de portée limitée : pratiquement aucune incidence sur la retraite si l'exposition au feu fut inférieure à 6 mois. L'ANR siège, avec d'autres associations, envisage de préparer une action auprès du ministère des Armées dans le but d'élargir le champ d'application de ces dispositions

à tous ceux qui se trouvaient sous les armes en AFN. Si vous êtes concerné, vous êtes invité à répondre au sondage que vous trouverez joint à ce bulletin et à l'adresser à l'organisme mentionné.

RAPPEL : cotisation 2019 utiliser le coupon joint.

Un certain nombre d'adhérents n'ont pas encore versé le montant de la cotisation 2019. Ces cotisations sont indispensables pour engager les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'ANR. Il est donc important de s'en acquitter aussitôt que possible. Merci d'utiliser le coupon joint pour régulariser votre cotisation.



L'offre exclusive Amicale-Vie a commencé le 1^{er} mai, jusqu'au 31 octobre. (6 mois offerts + 22,00€ déduits de la cotisation 2020).

Se renseigner auprès de Suzanne.